



3 heures d'information syndicale **MARDI 8 OCTOBRE 2013 - 13H30/16H30**

**Université de Caen, campus 1,
Bâtiment Lettres, salle LE 161**

À l'attention des personnels de labos

Vous êtes cordialement invité-es à participer à une réunion dont l'ordre du jour est le suivant :

- **projet de barème d'implantation des postes de labos**
- **grille indiciaire au 1er janvier 2014**
- **politique indemnitaire**
- **questions diverses**

Covoiturage : merci de nous proposer vos possibilités.

Organisation de la réunion : merci de signaler votre participation par mél ou téléphone afin que nous assurions une diffusion suffisante de documents à chacun.

En espérant vous rencontrer à cette occasion,

François FERRETTE,
Secrétaire académique.

La réunion est de droit pour l'ensemble des personnels, titulaires et précaires. Elle compte pour du temps de travail et ne doit pas être récupérée. Il suffit d'informer sa hiérarchie de sa volonté de participer à cette réunion. Le SNASUB-FSU a eu l'autorisation du secrétaire général de l'académie le 26 septembre 2013 pour la tenue de la réunion et des déplacements des personnels à travers l'académie. Les agents ont droit au regroupement des heures d'information syndicale selon le Décret no 82-447 du 28 mai 1982 art. 5 modifié.

Permanence syndicale quotidienne (13h30/17h30) :
02.33.27.56.09 / 06.11.64.15.57
Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques
Fédération Syndicale Unitaire